



LETTRE OUVERTE

Monsieur Olivier VICQUELIN

Chef d'établissement

Maison d'Arrêt de Basse-Terre

Monsieur le Directeur,

À quelques semaines de l'ouverture du nouvel établissement de Basse-Terre 2, le syndicat **FO Justice Bastè** se fait l'écho de l'ensemble du personnel qui tient à exprimer sa fierté de voir enfin aboutir ce projet tant attendu, mais aussi sa vive inquiétude face au manque de clarté et de préparation qui entoure cette transition.

Après des années de travail dans un établissement vétuste, marquées par des conditions de travail difficiles, nous aspirions à une ouverture placée sous le signe de la sécurité, de la sérénité et de l'organisation. Malheureusement, à ce jour, trop de zones d'ombre persistent, et le sentiment dominant parmi les agents est celui d'une grande incertitude. De nombreuses questions restent sans réponse :

- **Comment se déroulera concrètement la circulation des détenus dans cette nouvelle configuration ?**
- **Quelles seront les modalités exactes pour les départs et retours de promenade ?**
- **Comment seront gérées les activités des personnes détenues et leur encadrement ?**
- **Et surtout, comment seront coordonnés les différents services pour éviter tout dysfonctionnement dès les premiers jours d'ouverture ?**

L'absence d'une marche à blanc complète, véritable test grandeur nature indispensable, ne peut qu'amplifier ces inquiétudes. Le personnel refuse de découvrir sur le tas le fonctionnement de l'établissement, au risque de compromettre la sécurité, la cohérence des missions et la qualité du service public.

C'est pourquoi **FO Justice Bastè** vous demande expressément la mise en place d'exercices en conditions réelles, associant tous les corps de métiers. Ces simulations sont essentielles pour identifier les failles, ajuster les procédures et permettre à chacun d'aborder cette ouverture avec confiance et maîtrise.



Par ailleurs, une préoccupation majeure émane du personnel administratif. Actuellement, plusieurs dysfonctionnements sont constatés concernant les badges d'accès :

- **Impossibilité d'accéder au parking, restrictions d'entrée dans l'établissement en dehors de certaines plages horaires**
- **Absence de visibilité sur les programmations d'accès.**

Ces difficultés nuisent à la fluidité du travail et créent un sentiment d'exclusion. Il est impératif de revoir la programmation des badges afin de garantir à tous un accès normal et sécurisé à leur lieu de travail.

FO Justice Bastè vous rappelle que cette ouverture représente un tournant historique pour la MA Basse-Terre, pour la Guadeloupe, pour notre administration et pour chacun d'entre nous. **Mais une inauguration réussie ne se décrète pas : elle se prépare. Elle repose sur la concertation, l'écoute et la transparence.**

NOUS, PERSONNELS DE BASSE-TERRE, restons pleinement mobilisés et investis pour que cette transition soit une réussite collective. **Encore faut-il que les conditions minimales de préparation soient réunies et que notre expertise de terrain soit entendue et prise en compte.**

Basse-Terre, le 28 octobre 2025.

Le bureau local FO Justice Bastè

